

ACTIVITÉS SPORTIVES



COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 1 octobre 2024

Présents : Mme DOSSARD (Présidente), M. VIDAL, Mme NOVELLI, M. ZANDOMENEGHI, M.BES, M. LE GALL, M. PEGAS, Mme DOUZON, M. D'ASCANIO

REUNION TOUTES FOOT

JEUDI 03 OCTOBRE DE 18H à 19H : « TOUTES FOOT » ;

LIEN D'INSCRIPTION : <https://qlic.it/1484442>

RAPPEL :

Extrait Statut de la FFF concernant la tenue réglementaire lors des matchs officiels :

« La Fédération et ses organes déconcentrés, en tant qu'organes chargés d'une mission de service public déléguée par l'Etat, défendent les valeurs fondamentales de la République française et doivent mettre en œuvre les moyens permettant d'empêcher toute discrimination ou atteinte à la dignité d'une personne, en raison notamment de son sexe, de son orientation sexuelle, de son origine ethnique, de sa condition sociale, de son apparence physique, de ses convictions ou opinions.

Par ailleurs, le respect de la tenue réglementaire et la règle 50 de la Charte olympique assurent la neutralité du sport sur les lieux de pratique.

A ce double titre, sont interdits, à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la Fédération ou en lien avec celles-ci :

- tout discours ou affichage à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical,
- tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale,
- tout acte de prosélytisme ou manœuvre de propagande, - toute forme d'incivilité.

Toute personne contrevenant à ces dispositions fera l'objet de poursuites disciplinaires et/ou pénales.

Les officiels doivent veiller au respect des dispositions susvisées »

CORRESPONDANCE

RASTEAU : Lu et pris note de votre forfait général pour les U18F

SECTEUR CHAMPIONNATS

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8 D1

Suite à la qualification du club de l'US Le Thor en 4ème tour de coupe de France, la rencontre de la journée 2 du 29/09/2024 reportée au 13/10/2024 est reportée à nouveau au 3/11/2024

- Le match N° 29509397 AVS BEDARRIDAI / US THOROISE 1

Report de match Journée 2 :

- Le match N° 29524917 RG MALAUCENE / EMAF LES ANGLES 2 se jouera le 13/10 à 12h45

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8 D2

Suite à la qualification du club de l'US Le Thor en 4ème tour de coupe de France, la rencontre de la journée 2 du 29/09/2024 reportée au 13/10/2024 est reportée à nouveau au 3/11/2024

- Le match N° 29524960 : U. S. THOROISE 2 - O. DE BARBENTANE 1
-

CHAMPIONNAT U18F A 8

Nous nous sommes aperçus que certains clubs n'ont pas encore validé les licences de leurs joueuses. Nous vous informons que nous contrôlons les feuilles de matchs et que nous amenderons les clubs qui ne sont pas en règle.

Rappel des joueuses qui sont autorisées à jouer en U18F : U16F – U17F - U18F (joueuses U15F non autorisées)

Rencontre de la journée 1 du 28/09/2024 :

- Match N° 29687897 VENTOUX SUD / AS RASTEAU date de report à déterminer

CHAMPIONNAT U15 F A 8

Nous nous sommes aperçus que certains clubs n'ont pas encore validé les licences de leurs joueuses. Nous vous informons que nous contrôlons les feuilles de matchs et que nous amenderons les clubs qui ne sont pas en règle.

Rappel des joueuses qui sont autorisées à jouer en U15F : U14F – U15F et 6 U13F (joueuses U12F non autorisées)

CHAMPIONNAT U13 F A 8

Nous nous sommes aperçus que certains clubs n'ont pas encore validé les licences de leurs joueuses. Nous vous informons que nous contrôlons les feuilles de matchs et que nous amenderons les clubs qui ne sont pas en règle.

Rappel des joueuses qui sont autorisées à jouer en U13F : U12F – U13F et 3 U11F (joueuses U10F non autorisées)



Lors des matchs, la FMI est obligatoire, en cas de problème avec la tablette le club doit envoyer un rapport au district et doit envoyer les feuilles de match par mail via la boîte mail officiel du club au district à secretariat@grandvacluse.fr sous 48h.

FOOT ANIMATION U6F A U11F

RAPPEL : Les autorisations parentales ne sont pas autorisées pour les plateaux, (sauf pour la rentrée du foot) Les joueuses doivent avoir une licence officielle FFF pour participer aux plateaux féminins de U6F-U9F et U10F-U11F.

Lors des plateaux, les licences des joueuses sont obligatoires et doivent être fournies au club recevant. Les feuilles de plateaux doivent être complétées par le club recevant et envoyées par mail avec les feuilles de licences via la boîte mail officiel au district à secretariat@grandvacluse.fr

U6F - U9F

Rentrée du FOOT FEMININ sur le thème d'octobre ROSE

Le samedi 05 octobre à Pernes Les Fontaines.

(Sur cette journée avec l'autorisation parentale les joueuses pourront participer à la journée)

Accueil des équipes à 9h30 fin prévue vers 12h30.

PLANNING PREVISIONNEL

Licence FFF obligatoire

| | |
|-------------|---------------------------------------|
| 12 Octobre | Plateau 1 |
| 9 novembre | Plateau 2 : Thème « halloween » |
| 23 novembre | Plateau 3 |
| 7 décembre | PLATEAU FUTSAL |
| 14 décembre | Plateau 4 |
| 11 janvier | Plateau 5 : Thème « Gâteau des rois » |
| 25 janvier | Plateau 6 |
| 1 mars | Plateau 7 |
| 15 mars | Plateau 8 : Thème « Carnaval » |
| 29 mars | Plateau 9 |
| 26 avril | Plateau 10 : Thème « Pâques » |

Calendrier complet avec les nouvelles dates, feuilles de licences, et feuilles de plateaux disponibles sur le site du DISTRICT.

U10F – U11F

Rentrée du FOOT FEMININ sur le thème d'octobre ROSE

Le samedi 05 octobre à Pernes Les Fontaines.

(Sur cette journée avec l'autorisation parentale les joueuses pourront participer à la journée)

Accueil des équipes à 13h30 fin prévue vers 17h

PLANNING PREVISIONNEL

Licence FFF obligatoire

| | |
|-------------|--|
| 12 Octobre | Plateau 1 foot à 5 |
| 9 novembre | Plateau 2 foot à 5 : Thème « halloween » |
| 16 novembre | Plateau 3 foot à 5 |
| 30 novembre | Plateau 4 foot à 5 |
| 7 décembre | PLATEAU FUTSAL |
| 14 décembre | Plateau 1 découverte foot à 8 |
| 11 janvier | Plateau 5 foot à 5 : Thème « Gâteau des rois » |
| 18 janvier | Plateau 2 découverte foot à 8 |
| 25 janvier | Plateau 6 foot à 5 |
| 1 février | Plateau 3 découverte foot à 8 |
| 1 mars | Plateau 7 foot à 5 |
| 8 Mars | Plateau 8 foot à 5 |
| 15 mars | Plateau 4 découverte foot à 8 Thème « Carnaval » |
| 29 mars | Plateau 9 foot à 5 |
| 5 avril | Plateau 10 foot à 5 |
| 26 avril | Plateau 5 découverte foot à 8 : Thème « Pâques » |

Calendrier complet avec les nouvelles dates, feuilles de licences, et feuilles de plateaux disponibles sur le site du DISTRICT.